

# COOP CARBONE

324

GES5

Projet Oléoduc Énergie Est de  
TransCanada – section québécoise  
6211-18-018

## PRIX SUR LE CARBONE: LE SYSTÈME ALBERTAIN

17 mars 2016

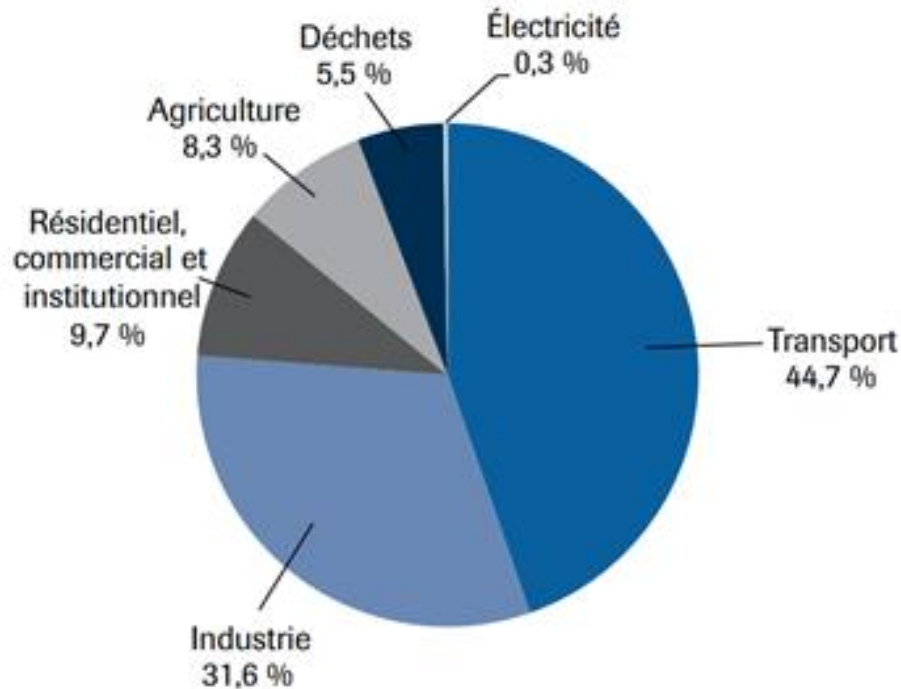
# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- En 2007, l'Alberta a été la première juridiction en Amérique du Nord à mettre un prix sur le carbone
- Aujourd'hui, l'approche albertaine est en train d'être redéfinie
  - Plusieurs réglementations seront mises à jour en cours d'année
  - Plus de clarté est attendue sur le nouveau plan et sur l'imposition du prix carbone après le dépôt du prochain budget
  - Le gouvernement d'Alberta met en place un "Oil Sands Advisory Group" pour le guider dans l'établissement du mécanisme visant à plafonner les émissions du secteur des sables bitumineux en 2030"

# VOLUME DES ÉMISSIONS

## Québec

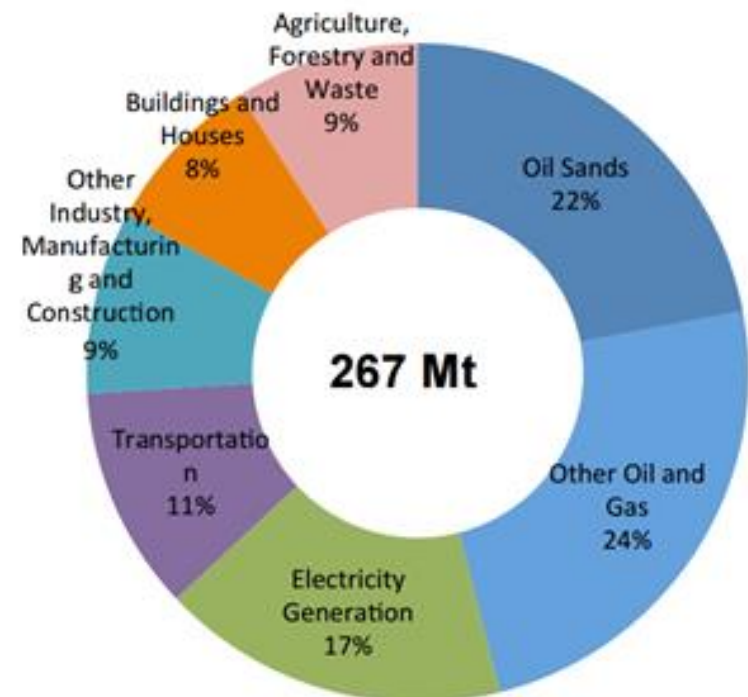
78Mt (2012)



Source: Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2012 et leur évolution depuis 1990

## Alberta

267 Mt (2013)



Source: Environnement Canada

# OBJECTIFS

Québec	Alberta	
	Présentement	Changements annoncés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour 2020<ul style="list-style-type: none"><li>– 20% sous le niveau de 1990</li></ul></li><li>• Pour 2030<ul style="list-style-type: none"><li>– 37,5% sous le niveau de 1990</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'objectif global chiffré</li><li>• Objectif de réduction d'intensité par entreprise de 12% (p/r à 2003-2005)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• *15% depuis janvier 2016</li><li>• *20% à partir de janvier 2017</li></ul>

# MOYENS

Québec	Alberta	
	Présentement	Changements annoncés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Plafonnement et échange (2013)</li><li>• Le gouvernement établit le plafond</li><li>• Il crée des droits d'émission en conséquence</li><li>• Il distribue les droits d'émissions</li><li>• Il organise des ventes aux enchères</li><li>• Le produit de la vente va au Fonds vert</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ligne de référence et crédit (2007)</li><li>• Baseline and credit</li><li>• Le gouvernement établit la ligne de référence pour chaque entreprise sur une base historique</li><li>• Les entreprises qui ne peuvent atteindre l'objectif paient une redevance de 20\$/tonne</li><li>• La redevance est versée au fonds technologique (Climate Change and Emissions Management Fund)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• * La ligne de référence sera établie à partir des meilleures pratiques du secteur</li><li>• *30\$/tonne à partir de janvier 2017</li></ul>

# SECTEURS COUVERTS

Québec	Alberta	
	Présentement	Changements annoncés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Établissements émettant plus de 25 000 tonnes</li><li>• Importateurs et distributeurs d'hydrocarbures</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Facilités émettant plus de 100 000 tonnes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• *Élargissement à tous les secteurs de l'économie incluant les Importateurs et distributeurs à partir de janvier 2017 -20\$/tonne</li><li>• *À partir de janvier 2018 - 30\$/tonne</li></ul>

# ALLOCATIONS GRATUITES

Québec	Alberta	
	Présentement	Changements annoncés
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le secteur manufacturier</li><li>• Sur base historique et sectorielle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Allocation gratuite implicite jusqu'à 85% des émissions historiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• *Vers une base sectorielle</li></ul>

# FAÇONS DE SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION

<b>Québec</b>	<b>Alberta</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réductions internes</li><li>• Allocation gratuite</li><li>• Achat de droits provenant d'autres entreprises</li><li>• Achat de crédits compensatoires</li><li>• Achat aux ventes aux enchères</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réductions internes</li><li>• Achat de crédits provenant d'autres entreprises</li><li>• Achat de crédits compensatoires</li><li>• Contribution au fonds technologique</li></ul>



# LES CRÉDITS COMPENSATOIRES

## Québec

- Achats possibles partout aux É-U et prochainement au Canada
  - 4 protocoles au Québec
  - 6 protocoles en Californie
  - 13 possibles en Ontario

## Alberta

- Achats possibles seulement en Alberta
  - 33 protocoles

# LES PRIX PRÉVUS

## Québec

- Prix plancher

	US\$	\$ Can (1,33)
<b>2016</b>	12,73	17,19
<b>2017</b>	13,56	18,30
<b>2018</b>	14,44	19,49
<b>2019</b>	15,38	20,76
<b>2020</b>	16,38	22,11

## Alberta

- Prix plafond

	\$ Can
<b>2016</b>	20,00
<b>2017</b>	30,00

- Augmentation en termes réels
- Fonction de la compétition

# IMPACT SUR UN BARIL DE PÉTROLE DE SABLE BITUMINEUX

- Produire un baril de pétrole bitumineux = 80kg de CO2

Coût carbone (\$/t)	\$ Can
10,00	0,80
15,00	1,20
20,00	1,60
30,00	2,40

- Prix actuel: Environ 38\$US
- Coût de production actuel (nouvelle installation): 75\$US
- Coût de production actuel (vieille installation): Entre 35\$US et 40\$US

# FONDS ACCUMULÉS

## Québec

- Fonds vert
  - Pour l'année 2015:
    - 830 \$ millions

## Alberta

- Tech Fund
  - Prévu:
    - 3 milliards \$/an
    - 3,6 fois plus qu'au Québec
    - Émissions: 3,4 fois plus élevées

# AUTRES ÉLÉMENTS DU PLAN ALBERTAIN

- Plafond de 100Mt sur les émissions du secteur des sables bitumineux en 2030 (actuellement à 70Mt)
- Réduction des émissions de méthane de 45% d'ici 2025

POUR PLUS D'INFORMATION:

**Jean Nolet**

Président-directeur général

Coop Carbone

[jnolet@coopcarbone.coop](mailto:jnolet@coopcarbone.coop)

**COOP** CARBONE